



AIPR Opérateur et passage de l'examen QCM AIPR - e-learning et présentiel

L'AIPR est une autorisation obligatoire en France pour les professionnels réalisant des travaux à proximité des réseaux. Elle s'inscrit dans la réglementation DT-DICT, établie pour prévenir les endommagements de ces réseaux.

Cette réglementation découle de la loi n°2012-387 du 22 mars 2012, visant à simplifier les démarches administratives tout en assurant la sécurité des infrastructures.

Pour une meilleure précision et application, la loi est accompagnée du décret n°2011-1241 du 5 octobre 2011.

De plus, des arrêtés datant du 15 février 2012 définissent la qualification des individus intervenant dans ce contexte.

L'AIPR vise à garantir que les professionnels travaillant près des réseaux sont formés et conscients des risques, renforçant ainsi la sécurité et l'intégrité des infrastructures souterraines et aériennes.

Durée: 7.00 heures (1.00 jours)

Profils des apprenants

- Technicien opérant à proximité des réseaux ; Opérateur d'engins à proximité des réseaux ; Toute personne intervenant sur les chantiers et à proximité des réseaux
- Secteur public et privé de la construction ; Entreprises de BTP / Construction ; Maîtrise d'ouvrage

Prérequis

- Lire, écrire et parler français.
- Utiliser un ordinateur (déplacement d'une souris) ou une tablette.

Accessibilité et délais d'accès

Qualité et indicateurs de résultats

Objectifs pédagogiques

- Appréhender les enjeux de la réglementation anti-endommagement des réseaux(DT-DICT)



- Identifier les rôles et responsabilités des acteurs
- Anticiper les éventuels risques pour la sécurité des personnes et des biens
- Identifier les différents types de réseaux et leurs risques (aérien, souterrains, subaquatiques)
- Adapter sa technique de travaux selon la typologie du chantier
- Appliquer les mesures de prévention et d'arrêt
- Apprendre à signaler les problématiques et sinistres rencontrés
- Appliquer et réaliser le marquage-piquetage
- Se préparer à réussir l'examen AIPR

Contenu de la formation

- Appréhender le cadre législatif et réglementaire des interventions à proximité de réseaux
 - Connaître les nouvelles dispositions réglementaires en matière de DT-DICT et de réseaux
 - Comprendre la typologie des réseaux, le fonctionnement du guichet unique et mesurer les risques
 - Identifier les rôles, les missions et les obligations des différents acteurs des réseaux
- Identifier les points essentiels de la réglementation (DT-DICT) et les rapprocher des exigences de l'examen AIPR
 - Préparation des travaux : comprendre les déclarations, appliquer les cahiers des charges, les textes et les documents
 - Réaliser le marquage piquetage
 - Réalisation des travaux : connaître les points essentiels du guide technique des travaux, réaliser les tracés et savoir poser des réseaux neufs (en tranchés...)
 - Sécurité des chantiers : estimer, anticiper les risques, bien réagir en cas d'endommagement d'un réseau et apprendre à bien signaler les problèmes rencontrés
 - Maîtriser les procédures d'appels et d'évacuation et adopter la bonne attitude en cas d'accrochage ou de fuite
- Étude de cas et entraînement au passage du QCM
 - Réalisation de l'examen : QCM AIPR - préparation et réalisation de projet (profil opérateur)
 - En cas de réussite au QCM, délivrance de l'attestation de compétence officielle permettant à l'employeur de délivrer l'AIPR

Organisation de la formation

Équipe pédagogique

Moyens pédagogiques et techniques

- LIVRETS AIPR
- TABLETTES DIGITALES MISES A DISPOSITION
- PAPERBOARD
- DOCUMENTS POWER POPINT
- ECRAN

Dispositif de suivi de l'exécution de l'évaluation des résultats de la formation

- La validation des acquis se fait en contrôle continu tout au long des parcours, via les exercices proposés. une validation formelle des acquis peut s'effectuer via un examen ou un QCM en fin de parcours. Une auto-évaluation des acquis pré et post formation est effectuée en ligne afin de permettre à chaque participant de mesurer sa progression à l'issue de la formation.
- Passage de l'examen QCM AIPR « Opérateur » sur tablette ou ordinateur

Prix : sur devis